

# Réunion du Conseil Municipal

Vendredi 04 décembre 2020

à **20h00**

à la salle des fêtes.

*NB : La loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire permet notamment au conseil municipal de se réunir en tout lieu et sans que le public soit autorisé à y assister ou avec un public restreint.*

*Au vu de la taille de notre salle des fêtes, le public sera limité à 15 personnes et le masque sera obligatoire pour l'ensemble des participants.*

## Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 09 septembre 2020

## Pour délibérations :

1. Décision modificative N°2 Budget Général - FPIC
2. Demandes de subvention
3. Création d'un emploi d'adjoint administratif
4. Aliénation d'un chemin rural au Moulin de Pralong
5. Aliénation d'un chemin rural à Vabres
6. Autorisations spéciales d'absence
7. Convention OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat)

## Questions diverses

